

CHALABRE. — On nous écrit :

Le vénérable monsieur Blancard, chanoine honoraire, ancien curé de Chalabre, vient de rendre sa belle âme à Dieu. Cette triste nouvelle, parvenue dans notre ville, ce matin lundi, a particulièrement attristé la population qui était loin de s'attendre, à un si prompt dénouement.

Il fallait, sans doute, compter avec le grand âge du défunt, avec sa santé, si fortement ébranlée, depuis quelques années ; mais à ne voir que sa tête vénérable et sa physionomie toujours souriante, on eut pu espérer encore.

Retiré auprès de son neveu, monsieur l'abbé Eugène Blancard, curé de Nébias, il avait eu la douleur de perdre une nièce qui ne l'avait point quitté, durant son long ministère.

Obligé de quitter sa chère paroisse de Chalabre, au moment où sa présence eut été le plus nécessaire, c'était, bien à regret, qu'il avait pris ce qu'il appelait le *chemin de la tombe*.

Nul doute que de telles secousses n'aient lentement mais inexorablement miné ce corps que la maladie avait si longtemps respecté.

Il me semble le voir, le jour même où il disait à sa chère paroisse de Chalabre un dernier adieu ; que dis-je ? il ne lui disait qu'*au revoir*, car il comptait chanter un jour son *Nunc dimittis* dans la belle église qui, grâce à son initiative, touchera bientôt à sa fin.

Le cantique d'actions de grâces, il ne lui sera pas donné de le chanter. Dieu l'a enlevé d'ici-bas, le jour même de l'anniversaire de la Résurrection, comme pour donner un gage plus certain de la récompense qui lui était réservée. Ah ! il est bien plus heureux dans le temple éternel, dans la Jérusalem céleste !

Du haut de ce séjour, il veillera toujours sur sa chère paroisse de Chalabre, il priera toujours pour elle. Chalabre, à son tour, lui témoignera largement sa reconnaissance et se montrera toujours digne du précieux dépôt de ses cendres qui, d'après les volontés du défunt, reposeront à l'ombre de l'église de Saint Pierre.

Je n'essayerai pas de retracer la vie